

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive de l'Association Henri Gagnebin

Lieu : Fribourg, Suisse et virtuellement

Date : vendredi 23 mai 2025

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Lecture et adoption des statuts ;
3. Élection des membres du Comité exécutif ;
4. Élection de l'organe de contrôle des comptes ;
5. Discussion sur l'orientation stratégique de l'Association et les objectifs prioritaires pour l'année 2020 ;
6. Divers.

Personnes présentes : Talia Kimber, Maxime Gagnebin, Yves Gerhard, Jean-Luc Gagnebin et Bastienne Mercier.

Personnes excusées : Aucune.

L'Assemblée est présidée par Yves Gerhard et commence à 16h00.

1. Adoption de l'ordre du jour :

Le Président Yves Gerhard lit l'ordre du jour à l'Assemblée constitutive.

L'Ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption des statuts :

Le Président Yves Gerhard lit les statuts à l'Assemblée constitutive.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du Comité exécutif :

Yves Gerhard est élu en tant que Président de l'Association à l'unanimité.

Maxime Gagnebin est élu en tant que Secrétaire de l'Association à l'unanimité.

Talia Kimber est élue en tant que Trésorière de l'Association à l'unanimité.

4. Élection de l'organe de contrôle des comptes :

Jean-Luc Gagnebin et Bastienne Mercier se présentent en tant que vérificateurs des comptes.

Ils sont élus à l'unanimité.

5. Discussion sur l'orientation stratégique de l'Association et les objectifs prioritaires pour l'année 2025 :

L'assemblée accepte l'achat du nom de domaine "henri-gagnebin.ch".

Talia Kimber présente le travail effectué sur le futur site internet.

6. Divers : pas de divers

Le Président clôt la séance à 16h50.

Pour le Comité 2025,

GERHARD, Yves
Président

GAGNEBIN, Maxime
Secrétaire

KIMBER, Talia
Trésorierière